

# Une plateforme unique pour aider les collectivités à trouver des financements



Dans le sixième numéro de *Biodiversité, des clés pour agir*, la revue technique de l'Office français de la biodiversité (OFB), Bettina Leblanc, chargée de déploiement pour Aides-territoires, revient sur la genèse et le fonctionnement de cette plateforme dédiée aux collectivités.

« La plateforme Aides-territoires est née d'un constat partagé par beaucoup d'agents territoriaux et d'élus locaux : trouver des aides et des accompagnements pour les projets demandait trop de temps et d'expertise »

Pour répondre à cette demande et contribuer à l'égalité entre les territoires, la plateforme Aides-territoires a été lancée en janvier 2018 par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Ce service public et gratuit s'adresse à trois types d'utilisateurs :

- les collectivités qui peuvent chercher et trouver des aides pour financer, accompagner et réaliser tous types de projets, mais aussi accéder à ceux menés par leurs pairs afin de croiser les inspirations et faciliter les échanges,
- les porteurs d'aides qui diffusent leurs accompagnements,
- les structures accompagnatrices qui aident les collectivités à identifier les financements les plus appropriés pour leurs projets, voire les accompagner sur le montage et le dépôt du dossier.

« Aujourd'hui la plateforme est utilisée par près d'un tiers des communes françaises et comptabilise près de 100 000 visiteurs par mois. Ce service est donc devenu incontournable en matière d'aides aux collectivités. »

Concrètement, les utilisateurs ont accès à un moteur de recherche qui permet d'indiquer une structure, un territoire, une thématique ou des mots clés et d'afficher les résultats correspondants parmi les milliers de possibilités de financement référencées. Ce moteur de recherche se décline en version « cartographie » pour faciliter les recherches à l'échelle départementale.

La plateforme propose aussi un système d'alerte qui vient se substituer au travail chronophage de veille. En indiquant plusieurs critères, les utilisateurs sont notifiés dès qu'une nouvelle aide correspondant à leur recherche est mise en ligne.

Au-delà des financements, Aides-territoires met également en lumière des projets de collectivités pour permettre aux autres de trouver de l'inspiration. A ce jour, plusieurs centaines de projets sont regroupés sur la plateforme.

« Aides-territoires se distingue par son souci de rester au plus près des besoins exprimés par ses

*utilisateurs. Les perspectives pour 2024 concernent particulièrement l'enrichissement de la cartographie des acteurs de l'ingénierie, mais aussi une amélioration et un renforcement de la précision et de la pertinence du moteur de recherche. Ce travail permettra de faciliter l'appropriation et la découverte des aides par les territoires, au service de leurs projets. »*

## **Aides-territoires, plateforme officielle du Fonds vert**

Effectif depuis janvier 2023, le Fonds vert a pour objectif d'accélérer la transition écologique dans les territoires en permettant le financement de projets de collectivités et de leurs partenaires dans trois domaines :

- performance environnementale,
- adaptation au changement climatique,
- amélioration du cadre de vie.

Les projets financés dans le cadre du Fonds vert sont traités exclusivement via la plateforme Aides-territoires.

Depuis janvier 2024, la nouvelle campagne de financement des Atlas de la biodiversité communale (ABC) est intégrée dans le Fonds vert. Le dépôt des dossiers se fera désormais tout au long de l'année 2024 sur la plateforme Aides-territoires. Trois temps d'instruction des dossiers sont prévus en mars, juin et septembre.

Liens utiles

[aides-territoires.beta.gouv.fr](https://aides-territoires.beta.gouv.fr)